

# MARINGUES

*à la Une*



Bulletin d'information n°1 de la Mairie de Maringues - Juin 2014

EDITO

## *Servir Maringues*

Ce premier éditorial, après les élections municipales, me donne l'occasion de vous remercier chaleureusement pour le soutien que vous nous avez témoigné en nous apportant, dès le premier tour, près de 57 % de vos suffrages, ce qui a permis l'installation de 18 de nos candidats. C'est avec beaucoup d'émotion et de fierté que j'ai été élu Maire de notre commune.

Après une campagne délicate, ce résultat fort et clair nous permet de reprendre, dans la confiance, le travail qui avait été entrepris pour servir notre ville et chacun d'entre vous, Maringois et Maringoise, dans un contexte national et local qui est plus difficile. Je tiens aussi à remercier les candidats non élus de la liste qui n'ont pas démerité et tous les anciens élus qui depuis 1983 ont permis de mener à bien de nombreux projets structurants sur notre territoire. Tous peuvent être fiers du travail réalisé.

A présent, l'heure est au travail et la tâche qui m'attend en tant que maire est prenante, semée d'embûches et lourde de responsabilités. Il n'en reste pas moins qu'elle demeure passionnante, stimulante et valorisante. Merci encore d'avoir accepté que je sois le garant de vos intérêts. Je ferai tout pour ne pas vous décevoir et nous serons, les adjoints et les conseillers municipaux à votre écoute pour mieux répondre à vos attentes.

Toute l'équipe qui m'entoure, à la fois expérimentée et renouvelée, mesure l'importance de la responsabilité que vous nous avez confiée. Dans ce contexte, notre ambition reste la même : continuer à développer de nouveaux services pour vos familles, pour tous, à chacun des âges de la vie, et favoriser le dynamisme de notre ville, tout en conservant une gestion rigoureuse de nos ressources.

L'intercommunalité de Limagne Bords d'Allier sera un levier important de cette politique. Signe de la place que notre ville y a acquise par le travail effectué au long des dernières années. Avec deux vice-présidents pour Maringues, nous veillerons à ce que cela continue. Là encore, un vrai climat de confiance nous permettra de travailler, ensemble, pour une Communauté de communes bien gérée, au service de notre territoire.

C'est dans cet état d'esprit que nous souhaitons continuer à agir. Dans cette période de crise, il nous faut être plus concentré que jamais sur le travail que nous avons à accomplir. De grands défis attendent notre ville dans les années qui viennent : améliorer encore l'attractivité de Maringues et de ses alentours, en poursuivant les grandes, mais aussi les petites opérations d'aménagement urbain qui contribuent à la qualité de vie. Allier une mobilisation forte sur les grands projets et une attention permanente au quotidien dans notre ville : c'est ainsi que nous voulons conduire, avec vous, le mandat que vous nous avez confié.

En résumé : apporter des réponses utiles et efficaces pour que chacun d'entre vous soit heureux et fier de vivre à Maringues.

Merci encore pour votre confiance.

Robert IMBAUD  
Maire de Maringues



# LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DE MARINGUES



*Rang debout (de gauche à droite) :*

Frédéric EISELE, Angélique PONTHEIU, Serge DUSART, Philippe LE PONT, Yannicka GRZESKIEWICZ, Pierre-Edouard LAIGO, Ludovic GATINEAU, David MOURNET, David COLSON, Patricia FRAISSE, Yolande BURETTE, Georges PREDALLE, Isabelle BITEAU, Brigitte GUILLAUME, Yves RAILLERE, Stéphanie GRENET.

*Rang assis (de gauche à droite) :*

Martine RODRIGUEZ, Alain HAUMONTE, Marianne ALZAIX, Lucette BREGEON, Robert IMBAUD, Gérard SANCIAUT, Lydie KACZMAREK.

## LES COMMISSIONS

### 1<sup>ère</sup> commission Finances et Travaux

**Président : Robert IMBAUD**



Marianne ALZAIX 1<sup>ère</sup> adjointe  
Gérard SANCIAUT 2<sup>ème</sup> adjoint  
Yolande BURETTE 3<sup>ème</sup> adjointe  
Yves RAILLERE 4<sup>ème</sup> adjoint  
Lucette BREGEON 5<sup>ème</sup> adjointe  
David MOURNET 6<sup>ème</sup> adjoint



### 2<sup>ème</sup> commission Vie scolaire et Solidarité

**Présidente : Lucette BREGEON**

Adjoint : Yves RAILLERE  
David COLSON  
Patricia FRAISSE  
Brigitte GUILLAUME  
Martine RODRIGUEZ  
Angélique PONTHEIU



### 4<sup>ème</sup> commission Sports et Associations

**Président : Yves RAILLERE**

Adjointe : Marianne ALZAIX  
David COLSON  
Ludovic GATINEAU  
Georges PREDALLE  
Frédéric EISELE



### 3<sup>ème</sup> commission Développement culturel

**Présidente : Yolande BURETTE**

Adjoint : D. MOURNET  
Isabelle BITEAU  
Serge DUSART  
Brigitte GUILLAUME  
Lydie KACZMAREK  
Yannicka GRZESKIEWICZ



### 5<sup>ème</sup> commission Animation

**Président : Gérard SANCIAUT**

Adjointe : Yolande BURETTE  
Isabelle BITEAU  
Stéphanie GRENET  
Lydie KACZMAREK  
Georges PREDALLE  
Pierre-Edouard LAIGO



### 6<sup>ème</sup> commission Cadre de vie

**Présidente : Marianne ALZAIX**

Adjointe : Lucette BREGEON  
Serge DUSART  
Ludovic GATINEAU  
Stéphanie GRENET  
Alain HAUMONTE  
Philippe LE PONT



### 7<sup>ème</sup> commission Communication et Information

**Président : David MOURNET**

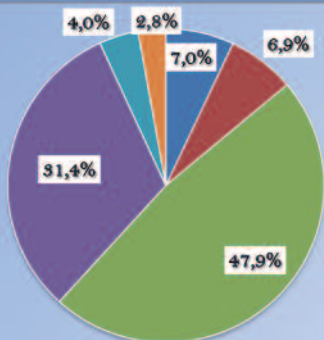
Adjoint : Gérard SANCIAUT  
Patricia FRAISSE  
Alain HAUMONTE  
Martine RODRIGUEZ  
P-Edouard LAIGO





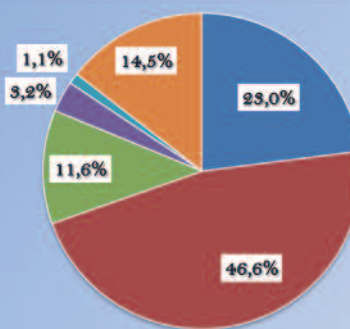
## Fonctionnement : 2 295 835,00 €

### Recettes



- Atténuations de charges : remboursements sur rémunérations du personnel
- Produits des services, du domaine et ventes : redevances funéraires, d'occupation du domaine public, portage de repas, périscolaire...
- Impôts et taxes : taxes foncières et d'habitation, attribution de compensation, taxes diverses...
- Dotations, subventions et participations : dotations et compensations de l'Etat, subventions Région et Département...
- Autres produits de gestion courante (revenus des immeubles) ; produits financiers ; produits exceptionnels
- Opérations d'ordre de transfert entre sections

### Dépenses

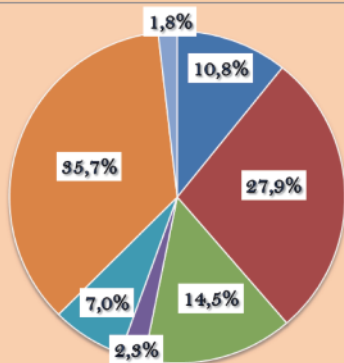


- Charges à caractère général : frais de fonctionnement des bâtiments, matériels, assurances, communication, festivités, taxes...
- Charges de personnel et frais assimilés
- Autres charges de gestion courante : indemnités, service d'incendie, CCAS, subv. aux associations, contributions aux syndicats & EPCI...
- Charges financières : intérêts des emprunts...
- Charges exceptionnelles (bourses, prix et subventions exceptionnelles) et opérations d'ordre de transfert entre sections
- Virement à la section d'investissement

**A SAVOIR : Face à la hausse des bases d'imposition dictée par les services fiscaux de l'Etat, vos élus ont décidé de NE PAS AUGMENTER les taux d'imposition pour 2014.**

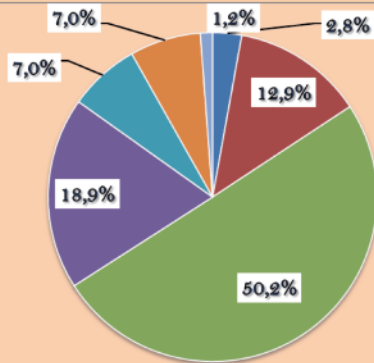
## Investissement : 930 825,00 €

### Recettes



- Subventions d'investissement : Dotation d'équipement des territoires ruraux (Maison du Pont)
- Emprunts et dettes assimilées
- Dotations, fonds divers et réserves : FCTVA et Taxe d'aménagement
- Produits de cessions et opérations patrimoniales
- Total des opérations pour le compte de tiers : travaux Maison Jarron
- Virement de la section de fonctionnement
- Opérations d'ordre entre sections

### Dépenses



- Subventions d'équipements versées (éclairage public) et autres immobilisations financières (participation EPF SMAF)
- Immobilisations corporelles/en cours : travaux bâtiments publics, terrain de tennis, aménagement square, plantations, cimetière, véhicules, outillage...
- Total des opérations d'équipements : voirie et signalisation, extension salle des Fêtes, Club House, Etude Ecole Anatole France, Maison du Pont
- Emprunts et dettes assimilées : remboursement du capital
- Total des opérations pour le compte de tiers : mise en sécurité de la Maison Jarron
- Opérations d'ordre entre sections
- Divers : immobilisations incorporelles (logiciel) ; opérations patrimoniales ; participations et créances rattachées à des participations (SEMERAP)

## GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE

### Zoom sur la cantine

Depuis la rentrée 2013, la cantine accueille tous les jours entre 90 et 140 enfants. Les maternels, chaque année plus nombreux, prennent leur repas en premier. Ils font nécessairement l'objet d'une grande attention de la part du personnel (aliments dégraissés, désossés...). Se restaurent ensuite les moyens et les grands. Et le tout dans le calme et la bonne humeur, même si, inévitablement, il faut parfois rétablir un peu le silence...

Les repas, préparés par la Maison de Retraite, sont élaborés par une diététicienne. Ils sont variés, équilibrés et d'une qualité indéniable.

Le tarif : 4,10 € (enfants de la commune, 5,00 € pour les enfants hors commune et les adultes). Cela comprend : les matières premières, la préparation, les frais de personnel, les frais de fonctionnement des locaux (entretien, électricité, eau...).

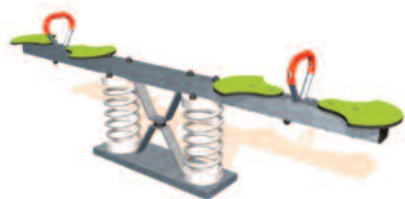
### Mesure des ondes électromagnétiques de l'antenne-relais

En ce début de mandat, de nouvelles mesures de l'émetteur de radiotéléphonie situé Route de Riom ont été sollicitées. L'Agence Nationale des Fréquences a ainsi mandaté le laboratoire EXEM pour mesurer le **Niveau global d'exposition** (relevé à 30m de l'émetteur) :

Résultat : 1,14 V/m, une valeur bien en deçà de la valeur limite de 28 V/m fixée par le décret du 3 mai 2002.

## UNE NOUVELLE AIRE DE JEUX POUR LES TOUT-PETITS

Coût : 7 900 € HT, pose assurée par les services techniques municipaux, à côté de la Résidence Le Clos d'Andou, au dessus du plan d'eau. Réception prévue fin juin 2014.



## DECHETS : MISE EN PLACE DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

A l'initiative du S.B.A. (Syndicat du Bois de l'Aumône), les usagers qui résident en immeuble ou dans le centre-bourg seront regroupés vers des Points d'Apport Volontaire (P.A.V.). Il s'agit de colonnes enterrées réparties en différents points du centre-bourg, accessibles grâce à un badge.

Les bacs à couvercle vert et jaune seront donc remplacés par ces Points d'Apport Volontaire accessibles grâce à une carte d'accès (même carte que les déchèteries).

Pour utiliser le P.A.V., l'utilisateur placera la carte devant le système pour être identifié. Cela actionnera l'ouverture du tambour permettant le dépôt de ses déchets. De son côté, le système comptabilisera un apport, dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative qui passe par l'individualisation de la collecte des ordures ménagères.

### Localisation dans le centre-bourg de Maringues des 3 premiers P.A.V.

- 1 - Intersection Boulevard du Chéry / Rue du Presbytère
- 2 - Place de la République
- 3 - Place des Marronniers et 3 autres projets d'implantation sont à l'étude...



Mise en service le 2 juin 2014

## BREVE

Il est envisagé dans les mois à venir de donner la possibilité à toute personne âgée de plus de 60 ans, de prendre le repas de midi à la Maison de Retraite L'Ombelle. Plus d'informations dans votre prochain bulletin municipal...